LUNDI 2 MAI 2022 WWW.TEMOIGNAGES.RE

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS N° 20132 - 77EME ANNÉE

## Défilé réunionnais du 1er mai hier à Saint-Denis

# 1er mai à La Réunion : stop à la casse sociale

**La CGTR, FO, la FSU, le SAIPER, Solidaire Réunion, l'UNSA, l'UNEF et la Fédération générale des retraites de la fonction publique organisaient hier le défilé du 1er mai à Saint-Denis. La mobilisation avait notamment pour but de dire stop à la politique de casse sociale menée par le gouvernement du président de la République qui vient d'être réélu. Une délégation du Parti communiste réunionnais était présente dans la manifestation.**

Une semaine après le second tour de l'élection présidentielle, une Intersyndicale composée de la CGTR, de FO, de la FSU, du SAIPER, de Solidaire Réunion, de l'UNSA, de l'UNEF et de la Fédération générale des retraites de la fonction publique organisait à Saint-Denis à l'occasion de ce 1er mai, le défilé réunionnais marquant la Journée internationale des travailleurs entre le Jardin de l'État et la Préfecture. Une délégation du Parti communiste réunionnais était présente.

Des représentants de sections de différentes régions du pays ont apporté leur soutien à la mobilisation et aux revendications des syndicats.

## Toutes les générations concernées

Cette élection présidentielle a marqué une forte progression de l'abstention et du vote pour des candidats ayant une posture protestataire. Si Emmanuel Macron a été réélu, le président sortant est arrivé loin derrière la candidate de l'extrême droite à La Réunion. C'est la conséquence d'une situation sociale « hors-norme », résultant d'un système politique où Paris décide sans que les Réunionnais puissent adapter la loi à la situation spécifique de leur pays. Ces conséquences se sont amplifiées avec l'importation de la pandémie de coronavirus à La Réunion, et aux effets de la guerre en Ukraine. Ces deux crises internationales ont des répercussions sur l'emploi, et contribuent à augmenter un coût de la vie déjà intolérable.

La mobilisation du 1er mai était donc un avertissement lancé au président réélu : stop à la casse sociale. Cette politique a en effet pour conséquence de rejeter la moitié de la population sous le seuil de pauvreté ou juste au-dessus, et provoque l'exclusion de la majorité des travailleurs du droit à un travail stable et payé correctement.

Cette précarité touche toutes les générations, des étudiants aux retraités, deux catégories de la population réunionnaise contraintes de vivre sous le seuil de pauvreté. La principale conséquence : 300.000 Réunionnais survivent sous le seuil de pauvreté, et un enfant mineur sur deux vit dans une famille victime de la pauvreté.

## Augmenter les salaires, les retraites et les minimas sociaux

Face à cette situation, pour les syndicats, la priorité est d'augmenter les salaires, les retraites et les minimas sociaux afin de faire face à un coût de la vie toujours plus cher.

Ils étaient donc nombreux hier à Saint-Denis à participer à cette première manifestation du mouvement social suivant l'élection présidentielle.

Désormais, la balle est dans le camp du gouvernement et des candidats aux élections législatives : les revendications des syndicats doivent être entendues, faute de quoi l'explosion sociale se produira.

***M.M.***

**Témoignages**

**Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés**
**77e année**
**Directeurs de publication :**
**1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud**
**2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau**
**2015 : Ginette Sinapin**

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21
Publicité : publicite@temoignages.re
CPPAP : 0916Y92433

# Edito

## «Ne parlez pas d'acquis sociaux mais de conquis sociaux»

**Protection sociale, retraite par répartition, durée légale du travail : ces droits collectifs obtenus par des décennies de mobilisation des salariés sont de plus en plus rognés, accusés de nuire à la compétitivité, encore plus avec le Président des riches.**

Intangibles, immuables, intouchables, inattaquables, immortels, ils sont gravés dans le marbre, arborés sur le fronton du syndicalisme. Ce sont les acquis sociaux, ces droits collectifs inscrits dans la loi, voire dans la Constitution, ou dans des accords d'entreprise ou des conventions collectives, auxquels tous les gouvernements, de droite et même de gauche, ont été soupçonnés de vouloir porter atteinte. Ils peuvent concerner tous les salariés ou une partie d'entre eux. Ils dépendent d'un contrat de travail à durée déterminée ou indéterminée ou ils relèvent d'un statut, comme dans la fonction publique ou dans les entreprises publiques. Les syndicats en sont les gardiens intransigeants.

Il y a deux catégories d'acquis sociaux, ceux qui ont été arrachés de haute lutte par les syndicats, à l'issue d'une grève, de manifestations ou d'une négociation qui permettra à tous les salariés, et pas seulement à ceux qui sont syndiqués, d'en bénéficier, et ceux qui ont été octroyés par la puissance publique, lorsqu'elle prenait les devants pour éviter un mouvement social. Symboles des progrès de la condition ouvrière, ces trophées font partie du patrimoine syndical. Un bon nombre d'acquis résulte d'un rapport de forces favorable aux syndicats. Il en est ainsi de la loi de 1919 instaurant la journée de 8 heures de travail et la semaine de 48 heures, revendication de la CGT, et, la même année, de la création de conventions collectives. Certains droits sont le fruit d'une conjonction entre des demandes syndicales et l'orientation progressiste d'un gouvernement comme sous le Front populaire avec les congés payés et la semaine de 40 heures. Toutes les avancées en matière de réduction de la durée du travail, jusqu'aux lois Aubry de 1998 et 2000 sur les 35 heures, découlent, peu ou prou, de combats syndicaux.

Il en est de même pour ce qui touche à la protection sociale, avec la création en 1945 de la Sécurité sociale, inscrite dans le programme du Conseil national de la Résistance, œuvre de tous les partis et des syndicats CGT et CFTC. Même si c'est le régime de Vichy qui a mis en place, en 1941, la retraite par répartition, les syndicats ont agi avec constance pour l'abaissement de l'âge de la retraite, leur principale victoire étant la retraite à 60 ans, en 1983, sous la présidence de Francois Mitterand et toujours grâce à des ministres communistes et un nombre important de députés communistes. L'essayiste Raoul Vaneigem considère que « les services publics et les acquis sociaux, arrachés de haute lutte par des générations d'ouvriers et d'employés, ne résultent pas d'une grâce providentielle. Ils ne sont pas la propriété de l'État. Ils appartiennent à l'ensemble des citoyens ».

Autre point de vue : l'essayiste Jean-François Revel qualifiait en 2000 de « mythe » la théorie selon laquelle « les « luttes », les grèves, les occupations d'usines auraient permis le progrès social », citant la première limitation du travail des enfants décidée en 1841 par le libéral François Guizot, premier ministre pendant la Monarchie de Juillet ou l'abolition du délit de coalition (c'est-à-dire la reconnaissance des syndicats) par le député libéral Emile Ollivier. Il rappelle en outre l'hostilité de certains socialistes de l'époque – comme Jules Guesde – à ces mesures, accusées d'être une tentative de division des ouvriers. Il y a ceux qui les défendent, et ceux qui les attaquent : les acquis sociaux apparaissent aujourd'hui comme un patrimoine figé, une série de droits menacés disent les uns, dépassés répondent les autres. Faut-il en inventer de nouveaux ? Pourquoi perdre les droits existants qui permettent aux gens d'avoir une vie plus agréable. Il faudrait au contraire, en créer de nouveaux, au détriment de gens qui en gagnent de plus en plus à ne savoir quoi en faire si ce n'est de les entasser. Pour le plaisir de quelques un, le plus grand nombre souffre, il faudra un jour que cela change. C'est la mission historique des députés communistes au service du monde du travail et de la construction d'une société du bonheur.

**« Ne parlez pas d'acquis sociaux mais de conquis sociaux » Ambroise Croizat**

Nou artrouv'

***David Gauvin***

# Oté

## An atandan, kabri i manz salade

## La Rényon : in zanfan dsu dë i viv dann in famiye pov

Mézami, mi pans zot i ansouvien kan l'Insee la done shif-la : 46 % bande zanfan la Rényon i viv dann bande famiye pov.

Bien antandi néna in pé la vèrs larm krokodil, lé zot pou déssèrtin la trouv lété bande famiye pov l'otèr. D'ote ankor la panss linzistis sa sé in n'afèr ni koné issi La Rényon é la pa rienk zordi lé konmsa.

In gouvèrnans an kite ta bouète, sé in gouvèrnans an kite ta bouète.

Antouléka, mwin pèrsonèl, mwin la panss gouvèrnman téi sava sote dsu lokazyon pou amont son gran kèr donk rogoumante bande zalokassion prévu pou marmaye, pétète mèm mète an plass in nouvo lalokassion. Mwin la même antande dir gouvèrnman téi sava fé pou La Frans épi pou bande péi l'outremèr kékshoz i égziss déza dann déssèrtin péi lo nor l'érop, in rovni inivèrsèl.

Donk mwin l'avé abntande parl kékshoze konmsa mé gouvèrnman l'avé d'ote mimite pou tapé. Sirman la mète an route in groupe roflékssion é lo group la pèrde pédal avan d'ariv o boute. Mé la pa bouzé… Shak foi i anparl bande demoune pov lé konmsa é bien antandi kan i anparl bande zanfan pov lé parèye.

Dann fon mon tanière, mwin la pans bande résponsab bande péi l'outremèr, té i sava fé préssion dsu gouvèrnman pou li bouzé. Mé mwin la tronp ankor in kou é mi éspère – pa zordi pa domin – nora in réakssion dann bon sans… Mé gouvèrnman té tro okipé pou rapovrir bande klass moiyène, po raze la pinte bande rotrété, pou diminyé noute pti lépargn épi pou bate tanbour dsi son prouèsse pou tape in maladi pli intélizanss ké li.

Boudikonte i paré demoune – pa toute, ziss in pé – la gingn in san éro épi l'arète la. Sa mwin la antande pars demoune la pa gingné la fé wati-watia dann radio épi la kriye linzistis bien sir.

Mwin néna in kamarad la di amwin konmsa : Pou koué k'ti vé ké bande rish i okipe konm k'i fo bande pov, é pou koué k'ti vé, bande demoune néna zanfan rish i sava soussyé bande zanfan pov. Zot sèl soussi sé la répréssion boudikonte… alor konte pa dsi zot pou alé fé dé shoze i konsèrne pa zot épi zanfan sa lé kaziman inossan é la pa zot-pou linstan-va annuiye lo pouvoir établi.

Alor pandan s'tan-la, kabri i manze salade é bande zanfan pov i kontinyé viv dann bande famiye pov. Sé la loi natirèl non ?

*Justin*